



CONDITIONS DE LOCATION D'UN SERVEUR DEDIE

Dernière version en date du 23 novembre 2009

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles GOLD-SERVEUR s'engage à louer et à héberger sur sa plate-forme, le serveur Internet dédié du Client.

Le Client reconnaît expressément que GOLD-SERVEUR ne participe aucunement au sens des présentes à la conception, au développement, à la réalisation et à la mise en place du site Internet du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

ARTICLE 2 : MOYENS

La plate-forme serveur de GOLD-SERVEUR où sera installé le serveur dédié au Client est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

ARTICLE 3 : INFOGERENCE

GOLD-SERVEUR met à la disposition du Client une gestion du serveur dans les conditions prévues lors de la commande par une personne qualifiée appartenant au Staff.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS

GOLD-SERVEUR informera par courrier électronique de la mise à disposition du serveur dédié au Client. La mise en ligne effective du serveur dédié détermine la date initiale à laquelle la facturation prendra effet.

La mise à disposition du serveur intervient dans un délai maximal de 31 jours à compter du paiement effectif du bon de commande par le Client.

Passé ce délai et à défaut de mise à disposition du serveur par GOLD-SERVEUR, le Client est en droit de demander l'annulation de la transaction et le remboursement des sommes déjà versées.

Le serveur loué au Client reste la propriété de GOLD-SERVEUR. Tout serveur loué ou hébergé par GOLD-SERVEUR bénéficie d'une adresse IP fixe. Le serveur sera hébergé sur la plate-forme serveur de GOLD-SERVEUR.

GOLD-SERVEUR met à la disposition du Client différentes catégories de serveurs dont les configurations hardware et software de base sont décrites en ligne sur le site <http://www.gold-serveur.net/> .

Les différents tarifs appliqués sont décrits en ligne sur le site Internet de GOLD-SERVEUR (<http://www.gold-serveur.net/>).

Le Client est administrateur du serveur loué à GOLD-SERVEUR. Il a la possibilité d'installer par lui-même des applications software sur le serveur. Ces installations se font sous son entière responsabilité, et GOLD-SERVEUR ne pourra être tenue pour responsable d'un défaut de fonctionnement du serveur consécutif à ces installations. Le Client peut commander jusqu'à deux (2) serveurs supplémentaires par mois. Au delà, le Client sera invité à souscrire les nouveaux serveurs pour une durée minimale d'un an, payable à l'avance.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE GOLD-SERVEUR

GOLD-SERVEUR s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. GOLD-SERVEUR s'engage à :

5.1. Maintenir en état de fonctionnement le matériel. En cas de défaillance du matériel loué au Client, GOLD-SERVEUR s'engage à remplacer la pièce défectueuse dans les meilleurs délais possibles sauf défaillance qui ne serait pas de son fait, ou toute autre intervention qui nécessiterait une interruption du service excédant les délais habituels de remplacement. Dans ce dernier cas, GOLD-SERVEUR en informe immédiatement le Client.

5.2. Assurer l'accès au serveur via Internet 24 h/24 tous les jours de l'année. GOLD-SERVEUR se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement.

5.3. Intervenir rapidement en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du serveur par le Client sur demande d'intervention du Client.

5.4. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de sa profession.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DE GOLD-SERVEUR

GOLD-SERVEUR se réserve le droit d'interrompre la connexion à Internet du Serveur loué au Client, si ce serveur constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergement de GOLD-SERVEUR, que ce soit suite à un piratage dudit serveur, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système, ou à une nécessité de mise à jour du serveur.

GOLD-SERVEUR informera auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que

le Client prenne ses dispositions. GOLD-SERVEUR s'engage à rétablir la connexion dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client.

GOLD-SERVEUR ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les sites hébergés sur le serveur du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

GOLD-SERVEUR ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1. Il est rappelé au Client que l'intervention de Gold-Serveur dans le cadre de la souscription d'un contrat portant sur un serveur dédié se limite à l'installation du serveur. GOLD-SERVEUR n'assure à ce titre que la location d'une infrastructure spécialisée, sans aucune maîtrise du contenu des sites hébergés ou de la relation contractuelle des éditeurs de ces sites avec leur hébergeur, client de Gold-Serveur au titre d'un contrat de location de serveur dédié. Le Client doit dès lors être considéré comme un hébergeur au sens de l'article 6.1.2 de la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004, puisqu'il assure, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par les destinataires de ces services. Il lui appartient dès lors de détenir et conserver, en application de l'article 6.II de la loi précitée, l'ensemble des données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont il est prestataire et ce pour une durée de 12 mois, sans que la responsabilité de Gold-Serveur puisse être à cet égard engagée. Il appartient également au Client, en application de l'article 6.1.7 de la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004, de mettre en place un dispositif facilement accessible et visible permettant à toute personne de porter à sa connaissance toute infraction constitutive d'apologie de crime contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, de pornographie infantine, d'incitation à la violence, ainsi que d'atteinte à la dignité humaine, ou encore d'activités illégales de jeux d'argent. Enfin, l'attention du Client est attirée sur le fait qu'il doit apparaître en qualité d'hébergeur dans les mentions légales indiquées par ses cocontractants éditant un site Internet »

7.2. Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services et des sites Internet hébergés sur son serveur dédié, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. Le Client s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, GOLD-SERVEUR ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

GOLD-SERVEUR ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le serveur, et dégager toute

responsabilité solidaire sur l'utilisation des données mises à la disposition des internautes par le Client.

Il en est de même si le Client utilise de manière avérée la technique du spamming sur le réseau Internet, lequel comportement entraînant sans préavis l'interruption du service et la résiliation des présentes.

Le Client s'interdit également toute activité d'intrusion ou de tentative d'intrusion à partir du serveur (à titre non exhaustif : scan de ports, sniffing, spoofing).

Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par GOLD-SERVEUR des sommes déjà versées.

7.3. Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

7.4. Afin de maintenir le niveau de sécurité du serveur du Client et de l'ensemble des serveurs présents sur sa plate-forme d'hébergement, GOLD-SERVEUR s'engage à annoncer au Client, via le forum se trouvant sur <http://www.gold-serveur.net/forum/>, la disponibilité des mises à jour des applications maintenues par GOLD-SERVEUR, pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé. Si la mise à jour de ces applications n'est pas effectuée suite aux demandes de GOLD-SERVEUR, GOLD-SERVEUR se réserve le droit d'interrompre la connexion du serveur au réseau Internet.

De même, dans le cas où GOLD-SERVEUR détecterait que la machine du client est piratée, un courrier électronique sera envoyé au Client, indiquant qu'une procédure de réinstallation s'impose pour maintenir l'intégrité du serveur et de l'ensemble de la plate-forme d'hébergement. Le Client peut alors commander une telle procédure à GOLD-SERVEUR, après avoir sauvegardé l'ensemble de ses données. GOLD-SERVEUR se réserve le droit d'interrompre la connexion du serveur au réseau Internet, en attendant la réinstallation à neuf de la machine. GOLD-SERVEUR n'est pas tenu à opérer le transfert des données du système piraté au nouveau système, cette manipulation devant être faite par le client lui-même. GOLD-SERVEUR s'engage et limite uniquement son intervention à l'installation du nouveau système.

7.5. L'utilisation du SPAM est totalement interdite.

7.6. Pour des raisons de sécurité, l'ensemble des services IRC (à titre non-exhaustif : bots, proxy, bouncer, etc.), services de navigation anonyme (généralement appelés proxy), logiciels de visiochat tels que notamment le logiciel Camfrog sont interdits.

GOLD-SERVEUR se réservant le droit de suspendre tout serveur sur lequel ces éléments seraient utilisés.

7.7. Il appartient au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données.

7.8. Si l'infrastructure du Client génère une bande passante totale supérieure à 101Mbps, GOLD-SERVEUR fera ses meilleurs efforts pour maintenir le Service du Client.

7.9. Il appartient au Client de s'acquitter de toute licence ou droit d'utilisation contracté auprès de Gold-Serveur ou d'un tiers. A défaut, GOLD-SERVEUR se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service.

7.10. GOLD-SERVEUR se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le Client du Service à ces dispositions.

GOLD-SERVEUR se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service, dans les conditions prévues à l'article 7 des conditions générales de service de GOLD-SERVEUR, en cas de non-respect par le Client des conditions particulières et générales de GOLD-SERVEUR et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

ARTICLE 8 : TARIFS ET FACTURATION

Les tarifs indiqués sur le site <http://www.Gold-Serveur.net/> sont exprimés TTC et correspondent à une location pour une période d'un mois, hors frais de mise en service.

Le tarif varie en fonction de la gamme de serveur, et de la durée de location choisies par le Client lors de la commande. Seul le tarif indiqué sur le bon de commande édité par GOLD-SERVEUR correspond au montant total à payer par le Client.

Il appartient au Client de déterminer avec précision l'offre répondant le mieux à ses besoins, celle-ci ne pouvant par la suite être modifiée au cours de l'exécution du contrat.

GOLD-SERVEUR facture au Client des frais de mise en service pour toute nouvelle commande de serveur. Ces frais correspondent notamment aux frais de configuration du serveur en fonction du Système d'exploitation et du Panel de gestion choisi par le Client.